

"In memoriam"

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1922)**

Heft 34

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-217425>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« IN MEMORIAM »

On nous demande la publication des renseignements que voici sur l'activité de cette œuvre si intéressante :

Nos orphelins de soldats, en séjour à la Colonie de vacances, à la Cigale sur Lausanne, ont été associés à la fête nationale du 1er août. Grâce au concours de propriétaires d'autos et de camionnettes, les bambins sont partis à 3 heures pour Moudon par le chemin des paysans, Villars-Mendraz et Sottens. Une collation préparée par l'Union des Femmes de Moudon fut servie aux petits excursionnistes qui, en retour, se produisirent dans diverses rondes et chants. Puis la colonne automobile regagna Vennes, par Rue, Oron et la route des Monts de Lavaux.

Le soir — la Colonie avait aussi sa manifestation — un Ballet des saisons venait d'être exécuté quand la pluie suspendit les réjouissances. Le lendemain, après un cortège aux lampions, l'exécution de chants, une série de feux d'artifices — un don spécial — a clôturé la fête.

La seconde série des colons est partie le lendemain; le séjour à Vennes a été profitable aux enfants. La troisième série a commencé le 5 août et finira le 2 septembre; elle compte, outre une forte majorité de Vaudois, quelques Fribourgeois, Neuchâtelois et Genevois.

Le Comité sollicite la générosité des patriotes, qui lui est indispensable.

Les dons en espèces sont à adresser sous Compte de chèques No II. 1534; les dons en nature, soit au bureau, Grand-Chêne 3 (Tél. 42.20), soit à la Colonie (Tél. 23.47).

Les membres et amis d'« In Memoriam » sont cordialement invités à visiter la Colonie chaque lundi, de 14 à 18 heures.

LE FRANÇAIS TEL QU'ON L'ÉCRIT

MON ami Nicolas est un sage. Loin des trépидations de ces hideuses machines que l'on nomme barbarement des « automobiles », entouré d'un amas de dictionnaires et de grammaires, il lit et médite.

Renversé par son vénérable Voltaire à roulettes — un Voltaire modernisé — il m'a déclaré, moitié souriant, moitié fâché :

— Lorsque tu es entré, tu as vu mon front soucieux planer sur un document entêté. Son prétendu manuscrit de Téglat-Phalazar, as-tu pensé. Et bien, tu te trompes. L'indéchiffrable document est tout actuel. Le voici.

— Comment ! Le Phare d'Ouchy ?

— Tout simplement, et de ce matin, lundi 28 août. Voilà trois heures que je consacre à lire cette fameuse page trois. Et bien, moi, qui parle et écris les trois langues nationales, moi qui parviens à comprendre les communiqués du Palais fédéral, je n'ai pu saisir ce que veut expliquer ce prétendu journal romand.

— Prétendu, prétendu, fis-je, avec une moue...

— Comment ! toi aussi ! Vaniteux. Voudrais-tu me faire croire que tu y comprends quelque chose ? Mais M. Philippe Godet, lui-même, trouverait que c'est tout, sauf du français. Ah ! tu veux faire le malin ? Et bien, lis-moi celà, à haute voix.

Il m'avait mis, de force, le journal dans la main. J'obéis. (Oh ! mânes de Shakespeare).

« Les rouges ont le toss, les jaunes le kick-off. Des deux côtés, les kacks dégagent bien, mais les halfs-backers jouent trop en out. Les descentes des forwards finissent en behind. Le centre-half loope une belle occasion de transformer un penalty. Et l'aile droite de shooter un corner derrière les poteaux ! Les fous et les hands sont cause de nombreux free-kickers. L'arbitre est au-dessous de tout. C'est un referee qui soulève les protestations des supporters des deux clubs. On croit au goal. »

— Cela suffit, interrompit mon ami. En voilà un charabia ! Tu ne sembles pourtant pas convaincu ! Lis cet autre article :

— Celui-là ? Allons-y :

« Bien que faisant tout juste les welter-weights, Truc se montra le meilleur. Dans l'in-fighting, il eut des doublés magnifiques à la tête de Machin. Pourtant avantagé par son allonge, le challenger ne put placer que deux ou trois uppercuts sans force. An second round, Truc sonnait Machin. Au troisième, il continuait un forcing endiable et l'autre était groggy. Au cinquième, Machin, knock-

down, aurait « laissé çà-là » sans ses sparring-partners. Deux fois dans les nuages au septième, il prenait le compte au huitième sans le gong. Un formidable au neuvième faisait jeter l'éponge... »

— Arrête, me cria Nicolas ! C'est toi, malheureux, qui a maintenant besoin de l'éponge ! Mais voilà qui est plus fort. J'ai acheté, ce matin, un petit journal français. Là, me suis-je dit, je retrouverai intacte la langue de Pascal ou de Thibaut. Hélas ! A côté d'un article de M. Paul Stapfer, j'ai trouvé ce compte-rendu :

Et cette fois, mon amis Nicolas fit la lecture :

« Sans chercher à briller avec le fogueado, il sut le retenir, le châtier, ne lui perdit pas la cara un moment. Il le cuadra rapidement, laissa une demi estocade caïda et termina par trois descalbellos. »

— J'abrège, dit-il, il y en a deux colonnes. Mais je puis te lire un compte-rendu cycliste ?

Je m'enfuis. Et, chez moi, je voulus lire une des plus belles œuvres de mon ami Nicolas. J'avais besoin de comprendre.

Hélas, j'ai dû le refermer sans espoir. Il y avait plus de latin que de français et j'ai déchiré les pages roses de mon Larousse...

Henri Chappaz.

Corne à biborne... — Dis, papa.

— Quoi ?

— Pourquoi donc qu'à la cuisine ils parlent toujours de tes cornes ? Où que tu les mets, qu'on ne les voit pas ?

Recommandé. — Vous avez déjà enseigné ?

— Oui, monsieur, à X.

— Vous avez été, comme on dit, « dégommé » ?

— Hélas ! oui, monsieur.

— « Tu toque !... » C'est bien, vous êtes tout recommandé.



POULARD ET MOTTU

MOTTU TRAVAILLE

Victime d'un accident, Poulard a momentanément quitté sa bonne ville de Lausanne, c'est-à-dire les rues de sa bonne ville, car il y réside encore, mais « à l'ombre », comme disent les gens de goût. Et croyez bien que si ce digne camarade est privé de ses aises, ce n'est pas la faute à Mottu. Oh ! non ! Mottu l'avait averti, consciencieusement averti, mais Poulard n'aime pas les avertissements, surtout lorsqu'ils lui viennent de Mottu pour l'intelligence duquel il affecte parfois un dédain immérité.

Or, certains lundi, Poulard et Mottu avaient soif. Je ne saurais dire si cette soif provenait d'une beuverie dominicale ou si, tout simplement, ce premier jour de la semaine leur suggérerait des idées de cabarets et de petits verres. Encore que tous les jours, pour eux, fussent des lundis en ce qui concerne le chômage, peut-être, pour différencier plus nettement, désormais ils marquent cette matinée d'un petit geste bachique. Mais le nerf de l'ivrognerie est semblable au nerf de la guerre. Et ce nerf manquait totalement aux deux camarades. Pas un centime, et qui dit « pas un centime », dit, par conséquent « pas une goutte à boire ». Les pintiers dont Poulard et Mottu étaient clients fidèles, ne poussaient pas l'admiration de cette fidélité jusqu'à leur ouvrir un crédit. La solvabilité de Poulard, la solvabilité de Mottu, ne dépassaient, ni l'une, ni l'autre, les deux sous d'un marc « seconde », et, depuis longtemps, ils avaient atteint ce maximum de confiance. Alors quoi ? Chercher un bon bourgeois facile à attendre et lui extorquer une petite pièce en larmoyant une histoire invraisemblable ? Vilaine besogne, et dangereuse en plein jour, depuis que les agents de police pullulent comme « pissenlits » dans l'herbe printanière.

Aussi Poulard et Mottu n'envisagèrent-ils ce

moyen de lucre que comme un pis-aller, un de ces cas extrêmes où, imitant certain chancelier illustre, on crie : « nécessité n'a pas de lois ».

— Non, décidément, ça ne vaut rien. Faudrait trouver autre chose, fit Poulard.

— Trouver... trouver... facile à dire.

— Ah ! si tu attends que le syndic t'invite à boire trois verres du Dézaley de la ville, t'as le temps d'avoir soif. Débrouillons-nous, v'là tout.

Ils étaient tous deux adossés à un pilier de la Grenette et, mains dans les poches, ils contemplaient d'un œil désabusé le va et vient des passants. Mais ce spectacle ne leur inspirait aucune idée profitable, rien. Pourlard surtout, paraissait plongé dans de douloureuses réflexions. Soudain, il leva la tête et s'ébroua comme un caniche sortant du bain.

— Ça y est, fit-il.

Et cela, d'un ton vraiment triomphal. Archimède ne mit pas plus de joie dans son historique *Eureka*.

— Ça y est.

— Quoi ?

— Le pèze, parbleu.

— T'en as ?

— J'en aurai.

Mottu n'avait pas pour habitude de mettre en doute les affirmations de Poulard; cependant, cette fois, il parut étonné et même un peu sceptique.

— T'en auras ? demanda-t-il en clignant les yeux.

— Quand je te le dis.

— Ben sûr, mais c'est que...

— C'est que quoi ?

Poulard se fâchait, mais comme, en définitive, sa colère n'avait rien de convainquant, il daigna expliquer que la mère Bovard — pintière bien connue d'eux — lui avait offert, quelques jours auparavant, une vingtaine de cahiers de papier à lettres, à condition de les lui payer après les avoir vendus. Petit trafic où elle trouverait son compte, puisque Poulard dépenserait chez elle le bénéfice de l'opération. Mottu désapprouva.

— Fais pas ça, conseilla-t-il. Fais pas ça, tu te feras pincer. On te connaît trop. Fais pas ça, je te dis.

Mais Poulard est têtue. Il ne daigne pas écouter Mottu, qui, cependant, prévoyait juste, car le marchand de papier se fit pincer par le brigadier Bolomey, au moment où il offrait son « papeler » à une petite bobonne sur l'Avenue d'Ouchy. Résultat : un mois de prison pour mendicité et vagabondage.

Voilà pourquoi, à la suite de cet accident déplorable, Mottu, abandonné à lui-même, errait tristement, un matin d'avril, sur la promenade de Derrière-Bourg.

Poulard sans Mottu, celà peut, à la rigueur, se concevoir; mais Mottu sans Poulard, c'est l'abomination de la désolation. Pas d'initiative, ce pauvre Mottu et, si possible, encore moins de volonté que Poulard. Celui-ci lui avait dit un jour :

— Si les caillies te tombaient toutes cuites dans le bec, faudrait encore quelqu'un pour t'aider à les bouffer.

(A suivre.)

SAMI DE PULLY.

Royal Biograph. — Le « Siffleur tragique » est un drame d'aventures en 4 actes, qui, une fois de plus, permet d'admirer le merveilleux cow-boy qu'est Tom-Mix aux prises avec des péripéties des plus mouvementées et des plus émotionnantes. Avec « Rêve et Réalité », superbe comédie gaie en 3 actes, nous admirons sans réserve le talent réellement incomparable de l'exquise Mary Pickford, incontestablement la première étoile actuelle de l'art cinématographique. Dimanche 27, matinée à 2 ½ h.

Noblesse
vermouth délicieux
SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAYRAT.

J. MONNET, édit. resp.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Broa.